



❖ Forum: Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
❖ Question: "Préserver la qualité de l'eau douce (pour les hommes, les animaux)"
❖ Soumis par : Délégation Qatar

*L'organisation mondiale de la santé,*

*Consciente* que la protection et la conservation d'une bonne qualité de l'eau douce est assez sulfureuse dans certains pays, est inégalitaire et source de tensions, et menace directement des populations indigentes de risques de maladies,

*Prenant en considération* que le problème de la préservation d'une bonne qualité de l'eau douce a déjà tenté d'être résolu auparavant, comme le 28 mai 2019 lors de la 72ème assemblée mondiale de la santé, résolution WHA72/2019/REC/1 et poursuivant les précédentes résolutions prises du rapport avant cette date avec la participation de Mr Antonio Guterres qui s'exprime sur ce sujet à plusieurs reprises,

*Pleinement conscient* que plusieurs enjeux importants doivent être pris en compte suite aux différents problèmes liés à l'eau potable tels qu'un enjeu pour la santé au niveau mondial, un enjeu dans le temps vis à vis des prochaines décennies, et un enjeu pour l'agriculture qui est considérablement touché par les problèmes en matière d'eau et qui risque donc d'affecter mondialement la population,

*Constatant* que certaines populations défavorisées sont dans le manque et que d'autres pleinement conscientes de l'étendue de leurs ressources les épuisent à des fins contingentes ne prenant ainsi pas en compte la dangerosité de la situation actuelle et le besoin crucial de rapidement réduire notre consommation,

*Félicitant* tout de même les pays et les organisations ayant déjà mis en œuvre des solutions et des nouvelles technologies afin de résoudre ce problème, de l'aide apportée aux peuples dans le besoin et constatant les avancées déjà produites qui ne sont cependant pas suffisantes et doivent être encouragées à continuer dans ce sens,

- 1) Appelle les organisations de la société civile à prendre en compte les régions défavorisées dans la lutte pour garantir de l'eau potable pour tous et réduire au maximum les maladies liées à l'eau, aux gouvernements à investir dans la recherche et le développement en matière d'eau et à promouvoir l'inclusion des femmes, des jeunes et des communautés autochtones dans la

gouvernance des ressources en eau et la répartition des soins ou médecine pour réduire les risques;

- a) Les risques des maladies liées à l'eau est encore très présent, et certains pays défavorisés n'ont toujours pas accès de l'eau potable, à un assainissement de l'eau ou à une hygiène stable, il faut rendre accessible ces besoins au plus vite pour éviter la contamination, l'infection et la mort des populations les plus pauvres en ajoutant de ce fait des accès à des centres médicaux installés sur le territoire ou la création de nouveaux pour les aider en cas de maladie déjà présente,
  - b) La mise en place par l'Organisation Mondiale de la Santé de vaccins contre des maladies comme le choléra et l'hépatite A peut fournir une immunité et réduire le risque d'infections chez les plus jeunes et les plus faibles dans les populations défavorisées,
- 2) Recommande fortement l'utilisation et l'application de bonnes pratiques par les usagers de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins et les littoraux pour protéger et garantir une eau douce et non polluée par des substances chimiques ou agricoles;
- a) Pour tous les agriculteurs, réduire ou supprimer complètement l'usage de pesticides qui polluent et abîment les sols et influent directement sur l'eau douce (suivre une agriculture raisonnée ou biologique) mais également encadrer l'usage des fertilisants (directive nitrates dans les zones vulnérables, bonnes conditions agro-environnementales des exploitations agricoles et à respecter les règlements sanitaires départementaux mis en place par l'Etat afin de réduire la pollution des sols;
  - b) Éviter les transferts de produits dangereux et toxiques pour les populations mais également encadrer l'usage des substances dangereuses (tester la dangerosité des nouvelles substances avant leur commercialisation dans le cadre du règlement européen REACH (Registration Evaluation Authorisation and Restriction of Chemicals). Pour celles qui représentent un risque pour l'environnement, leur utilisation peut être soumise à autorisation et pour les substances les plus dangereuses subir des restrictions d'usages ou être interdites);
- 3) Invite les différents pays fortement touchés par les problèmes liés à l'eau potable tels que l'assainissement de l'eau, la gestion des sols pollués ou l'équité dans toutes les populations, à œuvrer collectivement pour trouver des solutions efficaces et durables dans le temps;
- a) L'OMS a déjà tenté de résoudre ce problème dans plusieurs pays en faisant des collaborations comme avec le gouvernement du Ghana dans le cadre du programme WASH (Water, Sanitation and Hygiene) visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de l'eau. L'organisation a également œuvré avec le Qatar pour mettre en place des services d'eau potable gérés de façon sécuritaire dans tout le pays, il est également possible que les pays membres œuvrent ensemble pour créer une commission spécialisée avec des fonds pour aider les plus démunis;

- b) De plus, la commission a travaillé en collaboration avec d'autres organisations internationales, telles que l'UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund) et la FAO (Food and Agriculture Organization) pour résoudre le problème lié à l'eau potable. Les conclusions du rapport de l'OMS sur ce sujet montrent qu'une intensification des efforts est primordiale dans de nombreux pays pour atteindre le sixième objectif sur 17 de développement durable des Nations Unies qui est de garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030. De ce fait, les pays membres pourraient œuvrer ensemble pour créer une commission spécialisée avec des fonds pour aider les plus démunis et ainsi intensifier les efforts déjà menés.